

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2019

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 juin 2019 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2019, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 812 953** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période **2 333** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société «UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV» au 30 juin 2019, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 20,94% de l'actif au 30 juin 2019. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 26 juillet 2019
Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/06/2019 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>ACTIFS</u>					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 433 352,787	1 777 439,393	1 986 981,305
	a- Actions et droits rattachés		1 433 352,787	1 777 439,393	1 986 981,305
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	379 599,976	974 178,434	691 854,997
	a- Placements monétaires		0,000	144 014,055	147 468,374
	b- Disponibilités		379 599,976	830 164,379	544 386,623
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	9 181,161	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			1 812 952,763	2 760 798,988	2 678 836,302
<u>PASSIF</u>			<u>20 589,191</u>	<u>24 816,939</u>	<u>26 705,041</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	12 183,236	14 375,203	8 650,887
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	8 405,955	10 441,736	18 054,154
<u>ACTIF NET</u>			<u>1 792 363,572</u>	<u>2 735 982,049</u>	<u>2 652 131,261</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	1 787 522,481	2 736 675,499	2 657 903,527
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.7	<u>4 841,091</u>	<u>-693,450</u>	<u>-5 772,266</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-4 144,896	-2 688,021	-2 898,385
	b- Sommes capitalisables de l'exercice en cours		8 985,987	1 994,571	-2 873,881
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			1 812 952,763	2 760 798,988	2 678 836,302

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/06/2019 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>36 349,560</u>	<u>36 349,560</u>	<u>29 416,800</u>	<u>29 416,800</u>	<u>54 978,705</u>
Dividendes		36 349,560	36 349,560	29 416,800	29 416,800	54 978,705
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>0,000</u>	<u>817,591</u>	<u>4 513,922</u>	<u>5 484,189</u>	<u>8 938,508</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>36 349,560</u>	<u>37 167,151</u>	<u>33 930,722</u>	<u>34 900,989</u>	<u>63 917,213</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.8	<u>-6 521,350</u>	<u>-14 674,974</u>	<u>-8 968,099</u>	<u>-16 683,706</u>	<u>-34 797,898</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>29 828,210</u>	<u>22 492,177</u>	<u>24 962,623</u>	<u>18 217,283</u>	<u>29 119,315</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.9	-8 713,672	-16 597,688	-8 032,736	-15 203,986	-30 640,726
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>21 114,538</u>	<u>5 894,489</u>	<u>16 929,887</u>	<u>3 013,297</u>	<u>-1 521,411</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		1 841,271	3 091,498	62,518	-1 018,726	-1 352,470
<u>Sommes capitalisables de la période</u>		<u>22 955,809</u>	<u>8 985,987</u>	<u>16 992,405</u>	<u>1 994,571</u>	<u>-2 873,881</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-1 841,271	-3 091,498	-62,518	1 018,726	1 352,470
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		-31 031,308	-147 875,338	68 722,640	189 214,639	-53 543,522
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		13 007,609	-11 987,560	217 434,369	249 339,077	231 145,640
<u>Frais de négociation de titres</u>		-758,184	-1 644,734	-2 529,934	-5 042,336	-9 129,082
<u>Résultat net de la période</u>		<u>2 332,655</u>	<u>-155 613,143</u>	<u>300 556,962</u>	<u>436 524,677</u>	<u>166 951,625</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE

Arrêté au 30/06/2019 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>2 332,655</u>	<u>-155 613,143</u>	<u>300 556,962</u>	<u>436 524,677</u>	<u>166 951,625</u>
a- Résultat d'exploitation	21 114,538	5 894,489	16 929,887	3 013,30	-1 521,411
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-31 031,308	-147 875,338	68 722,640	189 214,639	-53 543,522
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	13 007,609	-11 987,560	217 434,369	249 339,077	231 145,640
d- Frais de négociation de titre	-758,184	-1 644,734	-2 529,934	-5 042,336	-9 129,082
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-295 786,148</u>	<u>-704 154,546</u>	<u>-10 399,226</u>	<u>256 772,115</u>	<u>442 494,379</u>
a- Souscriptions	0,000	199 264,800	0,000	310 002,065	556 034,054
- Capital	0,000	203 000,000	0,000	301 500,000	541 200,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	-2 003,010	-2 003,010	0,000	10 065,118	16 735,653
- Régularisation des sommes capitalisables	2 003,010	-1 732,190	0,000	-1 563,053	-1 901,599
b- Rachats	295 786,148	903 419,346	10 399,226	53 229,950	113 539,675
- Capital	304 400,000	925 500,000	9 800,000	52 200,000	105 900,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	-15 629,596	-15 629,596	672,827	1 292,321	7 696,484
- Régularisation des sommes capitalisables	7 015,744	-6 451,058	-73,601	-262,371	-56,809
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-293 453,493</u>	<u>-859 767,689</u>	<u>290 157,736</u>	<u>693 296,792</u>	<u>609 446,004</u>
<u>AN4-Actif Net</u>					
a- En début de période	2 085 817,065	2 652 131,261	2 445 824,313	2 042 685,257	2 042 685,257
b- En fin de période	1 792 363,572	1 792 363,572	2 735 982,049	2 735 982,049	2 652 131,261
<u>AN5-Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	21 446	25 627	23 865	21 274	21 274
b- En fin de période	18 402	18 402	23 767	23 767	25 627
VALEUR LIQUIDATIVE	97,400	97,400	115,116	115,116	103,489
<u>AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	0,58%	-11,86%	49,43%	40,11%	7,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30-06-2019

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2019 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2019	% l'Actif
Actions		1 527 105,441	1 433 352,787	79,06%
ARTES	16 446	102 232,487	97 524,780	5,38%
ATL	50 633	156 522,148	96 354,599	5,31%
ATTIJARI BANK	4 450	212 283,957	158 371,050	8,74%
BIAT	1 548	188 370,774	169 197,948	9,33%
CARTHAGE CEMENT	52 000	143 378,040	61 932,000	3,42%
OTH	9 172	153 365,495	139 662,044	7,70%
SAH	6 000	62 963,222	62 904,000	3,47%
SFBT	8 668	114 544,977	169 866,796	9,37%
SOMOCER	40 000	52 570,000	39 400,000	2,17%
SOTUVER	13 000	60 329,905	126 230,000	6,96%
TELNET	6 290	55 382,000	71 284,570	3,93%
TPR	20 000	83 086,855	98 600,000	5,44%
UIB	6 500	142 075,581	142 025,000	7,83%
Total		1 527 105,441	1 433 352,787	79,06%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Revenus des Actions	<u>36 349,560</u>	<u>36 349,560</u>	<u>29 416,800</u>	<u>29 416,800</u>	<u>54 978,705</u>
TOTAL	36 349,560	36 349,560	29 416,800	29 416,800	54 978,705

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2019 à 379 599,976 DT et s'analyse comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	% de l'Actif
Placements monétaires	0,000	144 014,055	147 468,374	0,00%
Disponibilités	379 599,976	830 164,379	544 386,623	20,94%
Total	379 599,976	974 178,434	691 854,997	20,94%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	817,591	4 513,922	5 484,189	8 938,508
TOTAL	0,000	817,591	4 513,922	5 484,189	8 938,508

3.3 –Créances d'exploitation :

	Libelle	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	9 181,161	0,000
	Dividendes à recevoir	0,000	9 181,161	0,000

3.4 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
PA 1	Opérateurs créditeurs	12 183,236	14 375,203	8 650,887
	Frais de gestionnaire	1 863,243	2 562,314	2 471,688
	Frais de dépositaire	1 048,220	1 191,364	617,923
	Frais de distributeurs	9 271,773	10 621,525	5 561,276

3.5 – Autres créditeurs divers:

	Libelle	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
PA 2	Autres créditeurs divers	8 405,955	10 441,736	18 054,154
	Etat, retenue à la source	906,584	169,500	992,662
	Redevance CMF	149,721	220,848	211,772
	Charges à payer sur l'exercice encours	7 349,650	10 051,388	16 849,720

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2018	
* Montant en nominal	2 562 700
* Nombre de titres	25 627
* Nombre d'actionnaires	116
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	203 000
* Nombre de titres émis	2 030
Rachats effectués	
* Montant en nominal	925 500
* Nombre de titres rachetés	9 255
Capital au 30/06/2019	
* Montant en nominal	1 840 200
* Nombre de titres	18 402
* Nombre d'actionnaires	104

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 30/06/2019 s'élève à -85767,689 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/06/2019 est de 18 402 contre 25 627 au 31/12/2018.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2018	2 657 903,527	2 657 903,527
Souscriptions de la période	203 000,000	203 000,000
Rachats de la période	-925 500,000	-925 500,000
Autres mouvements	-147 881,046	-143 039,955
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-147 875,338	-147 875,338
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-11 987,560	-11 987,560
- Frais de négociation de titres	-1 644,734	-1 644,734
- Régularisation des sommes non distribuables	13 626,586	13 626,586
- Sommes distribuables		4 841,091
Montant fin de période au 30/06/2019	1 787 522,481	1 792 363,572

3.7 sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/06/2019 s'élèvent à 4 841,091DT contre -5 772,266DT au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Somme capitalisables des exercices antérieurs	-4 144,896	-2 688,021	-2 898,385
Résultat d'exploitation	5 894,489	3 013,297	-1 521,411
Régularisation du résultat d'exploitation	3 091,498	-1 018,726	-1 352,470
Total	4 841,091	-693,450	-5 772,266

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>6 521,350</u>	<u>14 674,974</u>	<u>8 968,099</u>	<u>16 683,706</u>	<u>34 797,898</u>
Rémunération du gestionnaire	1 863,243	4 192,852	2 562,314	4 766,773	9 942,263
Rémunération du dépositaire	465,814	1 048,220	640,582	1 191,702	2 485,581
Rémunération des distributeurs	4 192,293	9 433,902	5 765,203	10 725,231	22 370,054

3.9 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>8 713,672</u>	<u>16 597,688</u>	<u>8 032,736</u>	<u>15 203,986</u>	<u>30 640,726</u>
Redevance CMF	465,814	1 048,220	640,582	1 191,702	2 485,581
Services bancaires et assimilés	865,119	865,119	698,467	698,467	1 306,840
Abonnement des charges budgétisées	7 382,739	14 684,349	6 693,687	13 313,817	26 848,305

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>Abonnement des charges budgétisées</u>	<u>7 382,739</u>	<u>14 684,349</u>	<u>6 693,687</u>	<u>13 313,817</u>	<u>26 848,305</u>
Taxes (*)	298,853	594,422	-23,162	-46,069	-92,902
Frais bancaires	30,200	60,067	23,543	46,827	94,430
Publication BO CMF	300,225	597,151	350,163	696,478	1 404,500
Honoraires CAC	1 690,705	3 362,831	1 690,730	3 362,881	6 781,500
Frais AGO et publications	1 477,409	2 938,583	1 067,185	2 122,642	4 280,466
Jetons de Présence	2 991,781	5 950,685	2 991,781	5 950,685	12 000,000
Alpha mena	593,519	1 180,517	593,495	1 180,467	2 380,500
Autres (*)	0,047	0,093	-0,047	-0,094	-0,189

(*) c'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.